

INSTITUT D'ETUDES JUDICIAIRES

Annee IEJ

EPREUVES D'ADMISSIBILITÉ À CHOIX (SPÉCIALITÉ+PROCÉDURE)

Droit international et européen - Non proposé à l'UFR - A préparer en autoformation

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Autre modalité	Autre nature			Voir arrêté 17 octobre 2016